

Libourne, le 07/07/2020

Madame, Monsieur,

Nous terminons à peine cette année scolaire que nous pensons déjà à la rentrée prochaine. Vous découvrirez dans ce courrier beaucoup de fonctionnements habituels, mais aussi quelques nouveautés.

✚ **Les services administratifs seront fermés du lundi 13 juillet au soir jusqu'au au lundi 24 août 2020 au matin.**

- Heures d'ouverture : 09 :00 – 12 :30 et 13 :30-17 :00

✚ **Manuels scolaires, emploi du temps et codes casier.**

Les manuels scolaires sont prêtés par le collège et la distribution aura lieu le jour de la rentrée des élèves, ainsi que l'emploi du temps et les codes casiers.

✚ **Horaires de rentrée pour les élèves.**

Le jour de la rentrée, les élèves se muniront de leur agenda, d'une trousse et d'un cahier de brouillon pour prendre des notes.

- **Classes de 6^{ème} : Mardi 01 septembre 2020 de 08 :30 à 16 :00.**

- ❖ Accueil des élèves et de leurs familles dès 08 :30.
Entrée par la rue de la Vieille Grange (accueil élèves).
- ❖ Collation offerte aux parents et aux élèves par l'A.P.E. L
- ❖ Appel des élèves dans la cour à 09 :00.
- ❖ Les élèves sont tous invités à déjeuner à midi (1/2 pensionnaires et externes), le repas est offert par l'établissement.
- ❖ Les élèves pourront sortir à 16 :00, mais le collège est ouvert jusqu'à 17 :00.

- **Classes de 6^{ème} : vendredi 04 septembre de 07 : 30 à 18 : 00.**

- ❖ L'équipe éducative des classes de 6^{ème} propose une journée d'intégration au **Zoo de La Palmyre à Royan les Mathes (Charente-Maritime)**. Voir programme ci-joint.

- **Nouveaux élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.**

- ❖ **Mardi 01 septembre de 11 :00 à 12 :00**

Les nouveaux élèves seront accueillis par leur Professeur principal. Entrée par la rue de la Vieille Grange (accueil élèves).

▪ **Classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} : Mercredi 02 septembre 2020 de 08 :30 à 12 :00.**

- ❖ Accueil des élèves à 08 :30
- ❖ Début des cours à 09 :00
- ❖ Les élèves seront libérés à 12 :00.

- Début des cours en fonction des emplois du temps le jeudi 03 septembre 2020.
- L'étude du soir de 17 :15 à 18 :15 commencera le lundi 07 septembre.
- **Lorsqu'il n'y a pas cours, les élèves doivent être présents dans l'établissement à 09 :00 au plus tard. Ils pourront sortir de l'établissement au plus tôt à 11 :00 les mercredis et 16 :00 les autres jours (s'ils n'ont pas cours de 16 :00 à 17h00**

✚ **Quelques dates à retenir :**

❖ **Photographies scolaires :**

Afin d'harmoniser l'ensemble des fichiers (carte de self, trombinoscope de classe, carnet de correspondance etc...) des photos de classe et individuelles seront réalisées :

- Le mardi 01 septembre pour les élèves de 6^{ème}
- Le jeudi 03 septembre pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

❖ **Réunion de parents : Rencontre de début d'année (17 :30-19 :15)**

- ✓ Niveau 3^{ème} : Jeudi 03 septembre
- ✓ Niveau 6^{ème} : Lundi 07 septembre.
(Suivi d'un pot d'accueil offert par l'APEL à partir de 19h15).
- ✓ Niveau 5^{ème} : Mardi 08 septembre.
- ✓ Niveau 4^{ème} : Jeudi 09 septembre.

Pour le niveau 6^{ème}.

Réunion générale avec l'intervention du chef d'établissement et rencontre par classe avec l'équipe enseignante pour présenter le programme, les méthodes et l'organisation du travail

Pour les niveaux 5^{èmes}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Réunion générale avec l'intervention du chef d'établissement et rencontre avec le professeur principal

 **Informations pratiques :**

▪ **Carte Nationale d'Identité**

Des voyages de classe à l'étranger peuvent être organisés. Si votre enfant ne possède pas de carte nationale d'identité, merci d'en faire la demande dès maintenant auprès de votre mairie. Les délais étant très longs, il est préférable de faire le nécessaire dès la rentrée en classe de 6^{ème}.

▪ **Bourses collège**

Les formulaires seront à retirer auprès du service des bourses du collège en septembre (dates en attente)

▪ **Fournitures scolaires**

Pour préparer la rentrée sans stress l'APEL a fait le choix de vous orienter vers un partenaire local « BURO-PARTNER » à Libourne.

Buro-Partner, adhérent au réseau Calipage, porte les engagements d'écocitoyenneté. Les commandes seront à retirer directement dans son magasin : 81, Avenue du Général de Gaulle à Libourne.

- Vous pouvez vous inscrire dès à présent (document ci-joint).

▪ **Ecoledirecte**

Le site Ecoledirecte vous permet d'effectuer un suivi régulier de la scolarité en toute sécurité. Toutes les données souhaitées et choisies par l'établissement seront accessibles. En début d'année scolaire, nous vous transmettrons 2 codes

Un code « parent » qui vous permettra d'accéder aux :

- ✓ Informations administratives et financières.
- ✓ Documents téléchargeables (courriels, facture famille, relances, relevés de compte)
- ✓ Résultats scolaires, retards, absences, cahier de texte, devoirs à faire et emplois du temps (modifications en direct) de votre et/ou vos enfants. Un code « élève »

Un code « élève » :

- ✓ Chaque élève bénéficiera d'un accès personnalisé à ses informations de « vie scolaire », notes, cahier de texte, devoirs à faire et emploi du temps (modification en direct).

Assurance scolaire 2020-2021

- ✓ Les élèves sont assurés par le Collège à la Mutuelle Saint-Christophe. Pour prendre connaissance des garanties exactes de l'Individuelle Accident dont bénéficie votre enfant via le collège, vous pouvez télécharger l'Annexe Individuelle Accident des élèves : <http://www.stjo-libourne.com/administratif/68-service-facturation.html>
- ✓ Cette individuel accident couvre les enfants durant leurs activités scolaires, extra-scolaires et dans le cadre de la vie privée. Votre attestation est téléchargeable sur : www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents

Avis d'imposition 2020

Les familles qui ont demandé à bénéficier de la catégorie C (frais de scolarité réduits) doivent **impérativement fournir** une copie de leur avis d'imposition 2020 (**sur les revenus 2019**) début septembre. En l'absence de l'avis d'imposition, la catégorie A est appliquée par défaut lors de la facturation.

Acompte de 100 € par élève

- ✓ Pour les familles en prélèvement, l'acompte est prélevé le 15 septembre.
- ✓ Pour les autres familles, votre chèque d'acompte de 100 € est encaissé tout début septembre 2020.

▪ Vacances scolaires :

Vacances de Toussaint	Vendredi 16 octobre 2020 après la classe au lundi 02 novembre 2020 au matin
Vacances de Noël	Vendredi 18 décembre 2020 après la classe au lundi 04 janvier 2021 au matin
Vacances d'Hiver	Vendredi 05 février 2021 après la classe au lundi 22 février 2021 au matin
Vacances de Pâques	Vendredi 09 avril 2021 après la classe au lundi 26 avril 2021 au matin
Pont de l'Ascension	Mercredi 12 mai 2021 après la classe au lundi 17 mai 2021 au matin
Vacances d'été	Début des vacances le mardi 06 juillet 2021